

# HORIZON NOVEMBRE 2020

- Titre de créance complexe de droit français (collatéralisé<sup>(1)</sup> par des OPCVM conformes à la directive UCITS ou par tout autre actif répondant aux critères d'éligibilité à la directive UCITS) présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance<sup>(2)</sup>.
- Durée d'investissement conseillée : 4 ans
- Titre émis par SG Issuer<sup>(3)</sup>, véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois, offrant une garantie donnée par Société Générale du paiement des sommes dues par l'Émetteur au titre du produit. Il est par conséquent soumis au risque de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution de SG Issuer et Société Générale. Ce risque est toutefois atténué par les actifs adossés aux titres qui lui tiennent lieu de sûreté.
- **Éligibilité** : support représentatif d'une unité de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie et/ou de capitalisation



<sup>(1)</sup>Les titres sont garantis par Société Générale et bénéficient d'actifs placés en collatéral dans le but de rembourser l'investisseur en cas de défaut de Société Générale. La nature des titres apportés en collatéral est détaillée en page 10.

<sup>(2)</sup>L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres de créance sont revendus avant la date de remboursement final. À l'échéance : si la rémunération du Fonds Euros de La Mondiale est nulle chaque année et si le Panier de Fonds subit une baisse et que sa valeur est retenue à hauteur de 90% de sa valeur initiale, l'investisseur subira une perte (hors frais et fiscalité) de 4,72% (100%-(68,76%+26,52%)) de son capital initial. Les autres risques associés à ce produit sont détaillés dans cette brochure.

<sup>(3)</sup>Filiale à 100% de Société Générale Bank & Trust S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale (Moody's A2, Standard & Poor's A. Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 25/08/2016). Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité du garant. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription du produit.

Ingénierie Financière

# OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

---

- 1 **Une offre innovante qui combine deux poches d'actifs complémentaires : le rendement du Fonds Euros de La Mondiale et le potentiel de performance d'un panier de 3 fonds équilibrés**
- 2 **L'opportunité de *bénéficier de la performance d'un panier de 3 fonds à l'échéance des 4 ans, sans limite à la hausse***
- 3 **Un *risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance***

## AVANTAGES & INCONVÉNIENTS

---

### AVANTAGES

- Une offre globale intégrée et innovante offrant sur un horizon de 4 ans :
  - ✓ Une poche répliquant l'exposition au Fonds Euros de La Mondiale à hauteur de 687,6 €...
  - ✓ ... combinée à une exposition (à hauteur de 294,7 €) au potentiel de performance d'un panier de 3 fonds diversifiés : DNCA Invest Eurose I, CPR Croissance Réactive I et Nordea Stable Return Fund.
- La valeur finale du panier de fonds à l'échéance est retenue au minimum à 90% de sa valeur initiale.

### INCONVÉNIENTS

- **Le produit présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.** La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. En cas de revente des titres de créance avant la date de remboursement final, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. Le cadre d'investissement du produit étant un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date de remboursement final.
- Si l'investisseur procède à un rachat de son unité de compte avant la prochaine date de versement de la participation aux bénéfices due au titre du Fonds Euros sous-jacent, l'investisseur percevra le taux minimum provisoire tel que communiqué chaque année par La Mondiale Partenaire.
- L'investisseur prend un risque de crédit sur l'émetteur, le garant Société Générale, et l'assureur La Mondiale du Fonds Euros. L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit du garant (qui induit un risque sur la valeur du produit) ou un éventuel défaut de l'émetteur, du garant et de l'assureur du Fonds Euros sous-jacent au produit (qui induit un risque sur le remboursement).

# MÉCANISME DU PRODUIT

## MÉCANISME D'INVESTISSEMENT INITIAL

Entre le 3 octobre 2016 (inclus) et le 25 novembre 2016 (inclus), l'investisseur investit 100% de la Valeur Nominale (soit 1000 € par titre) répartis de la façon suivante :

- ▶ **Poche « Fonds Euros »** : 687,6 € sont investis dans une poche répliquant l'exposition au fonds euros de La Mondiale
- ▶ **Poche « Panier de Fonds »** : 294,7 € sont investis dans le panier de fonds
- ▶ **Coût de la couverture** : 17,7 € servent à payer la couverture à l'échéance de 90% du panier de fonds

À la date de constatation initiale, soit le 28 novembre 2016, on observe le niveau de clôture<sup>(1)</sup> du panier de fonds, et on le retient comme niveau d'origine.

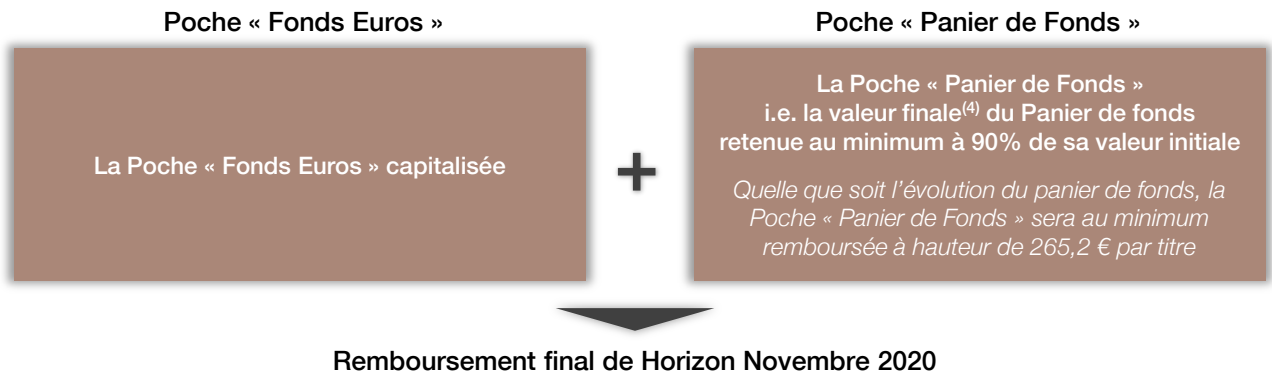
Tous les ans, la Poche « Fonds Euros » sera capitalisée à un taux correspondant au maximum entre le taux minimum provisoire et le taux du fonds euros tel que communiqué chaque année par La Mondiale Partenaire à ses intermédiaires d'assurance au titre de l'actif général, réassuré par La Mondiale. Pour l'ensemble des années, le taux s'entend prorata temporis. En 2020, le taux versé sera celui de 2019 moins 0,20%.

## MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À la date de constatation finale, le 20 novembre 2020, on observe la performance<sup>(2)</sup> du panier de fonds depuis la date de constatation initiale.

Des frais de 0,10% par an sur le nominal seront retranchés de la performance du support.

L'investisseur reçoit<sup>(3)</sup> alors, le 27 novembre 2020 :



### À noter :

En cas de défaut de Société Générale, les investisseurs pourront avoir recours aux actifs adossés aux titres, en respectant un ordre de priorité prédéfini. Cet ordre de priorité implique qu'une partie des produits de la réalisation des Actifs Gagés sera utilisée pour procéder au paiement de tous montants dus aux fournisseurs de services. Le processus de liquidation des actifs sera géré par des prestataires de services indépendants de Société Générale.

<sup>(1)</sup> Le niveau de clôture du panier de fonds correspond à la moyenne pondérée des cours de chaque fonds.

<sup>(2)</sup> La performance du Panier de fonds correspond à la moyenne pondérée des performances de chaque fonds.

<sup>(3)</sup> Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant (ce risque est toutefois atténué par les actifs adossés aux titres qui lui tiennent lieu de sûreté : en cas de défaut de Société Générale, les investisseurs pourront avoir recours aux actifs en collatéral pour le remboursement de leur créance). Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau du panier de fonds, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

<sup>(4)</sup> La valeur finale du panier de fonds est observée le 20 novembre 2020 et est exprimée en pourcentage de sa valeur initiale du 28 novembre 2016.

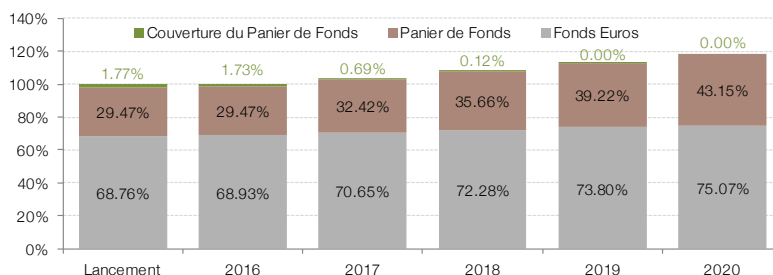
# ILLUSTRATIONS DU MÉCANISME DU PRODUIT (1/2)

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.

Pour les scénarios favorable et médian, une hypothèse de taux brut moyen du Fonds Euros sur les 4 prochaines années de 2,22% a été utilisée. Ce taux est susceptible de varier.

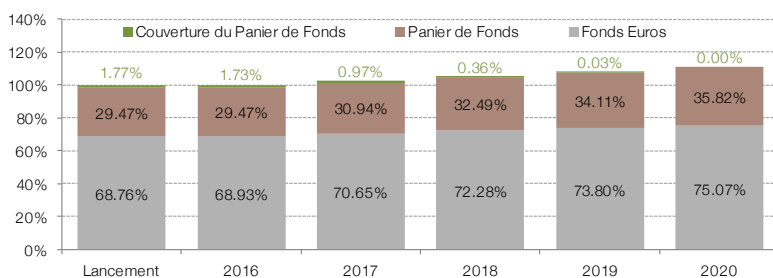
La valeur de la Couverture du Panier de Fonds a été simulée en supposant que tous les paramètres (en particulier la volatilité et les taux) étaient constants.

## Scénario favorable : hausse de 10% par an du panier de fonds



	Valeur au lancement	Valeur à l'échéance
Poche « Fonds Euros »	68,76%	75,07%
Poche « Panier de Fonds »	29,47%	43,15%
Poche « Couverture du Panier de Fonds »	1,77%	0,00%
<b>Remboursement à l'échéance (27/11/2020)</b>		
Montant reçu cumulé net des commissions du support mais brut des frais appliqués par l'assureur	<b>117,81% de la Valeur Nominale</b>	
Taux de Rendement Annuel net des commissions du support mais brut des frais appliqués par l'assureur <sup>(1)</sup>	<b>4,18%</b>	

## Scénario médian : hausse de 5% par an du panier de fonds



	Valeur au lancement	Valeur à l'échéance
Poche « Fonds Euros »	68,76%	75,07%
Poche « Panier de Fonds »	29,47%	35,82%
Poche « Couverture du Panier de Fonds »	1,77%	0,00%
<b>Remboursement à l'échéance (27/11/2020)</b>		
Montant reçu cumulé net des commissions du support mais brut des frais appliqués par l'assureur	<b>110,49% de la Valeur Nominale</b>	
Taux de Rendement Annuel net des commissions du support mais brut des frais appliqués par l'assureur <sup>(1)</sup>	<b>2,52%</b>	

<sup>(1)</sup> Pour un investissement à hauteur de 100% de la Valeur Nominale le 28/11/2016. Hors fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant (ce risque est toutefois atténué par les actifs adossés aux titres qui lui tiennent lieu de sûreté : en cas de défaut de Société Générale, les investisseurs pourront avoir recours aux actifs en collatéral pour le remboursement de leur créance).

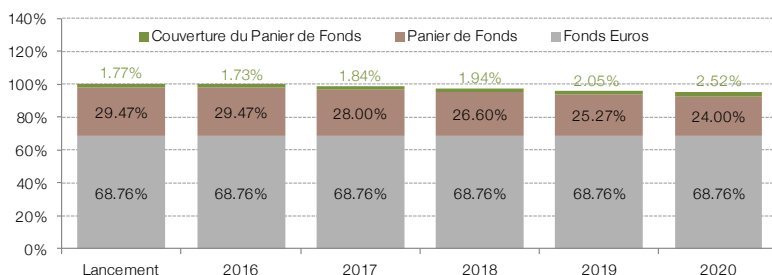
# ILLUSTRATIONS DU MÉCANISME DU PRODUIT (2/2)

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.

Pour le scénario défavorable, une hypothèse de taux brut moyen du Fonds Euros sur les 4 prochaines années de 0% a été utilisée. Ce taux est susceptible de varier.

La valeur de la Couverture du Panier de Fonds a été simulée en supposant que tous les paramètres (en particulier la volatilité et les taux) étaient constants.

## Scénario défavorable : baisse de 5% par an du panier de fonds



	Valeur au lancement	Valeur à l'échéance
Poche « Fonds Euros »	68,76%	68,76%
Poche « Panier de Fonds »	29,47%	24,00%
Poche « Couverture du Panier de Fonds »	1,77%	2,52% = 90% du panier de fonds
<b>Remboursement à l'échéance (27/11/2020)</b>		
Montant reçu cumulé net des commissions du support mais brut des frais appliqués par l'assureur	<b>94,89% de la Valeur Nominale</b>	
Taux de Rendement Annuel net des commissions du support mais brut des frais appliqués par l'assureur <sup>(1)</sup>	<b>-1,30%</b>	



<sup>(1)</sup> Pour un investissement à hauteur de 100% de la Valeur Nominale le 28/11/2016. Hors fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant (ce risque est toutefois atténué par les actifs adossés aux titres qui lui tiennent lieu de sûreté : en cas de défaut de Société Générale, les investisseurs pourront avoir recours aux actifs en collatéral pour le remboursement de leur créance).

# ZOOM SUR LE FONDS EUROS

## LA MONDIALE AU 31/12/2015

### UN FONDS DIVERSIFIÉ

La gestion est effectuée principalement sur les 3 grandes classes d'actifs traditionnelles (obligations, actions et immobilier) ainsi que sur le monétaire et a prouvé sa robustesse dans le temps.

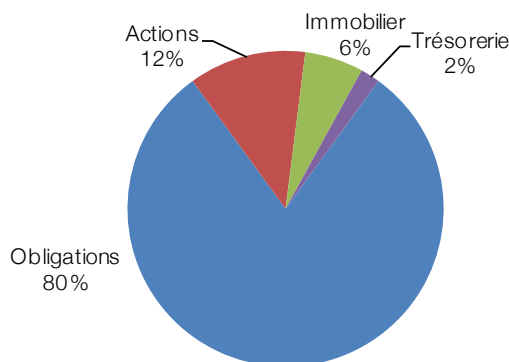
► **Obligations** : Les Emprunts d'Etat représentent 26% du portefeuille obligataire. La France constitue, avec près de 68%, l'essentiel de la poche souveraine. Les emprunts privés représentent 74% du portefeuille obligataire. Le rating moyen du portefeuille à fin 2015 ressort à « A+ ».

► **Actions** : La construction du portefeuille actions est basée sur la recherche d'une diversification sectorielle. Côté géographique, les actions européennes représentent 92% du portefeuille avec une forte surpondération de la France (54% du total). Nous privilégions une exposition directe à des grandes entreprises cotées. L'exposition du portefeuille en gestion collective (Private Equity, thématiques particulières, marchés émergents...) représente 20% de la poche actions.

► **Immobilier** : Le patrimoine immobilier de 472 000 m<sup>2</sup> est principalement situé dans le centre de Paris et l'ouest parisien. Il est essentiellement détenu en direct pour en optimiser la gestion et le coût. La gestion du Parc est active et vise à maintenir un rendement locatif attractif sur la durée.

RENDEMENT	
Taux brut 2012	3,90%
Taux brut 2013	3,75%
Taux brut 2014	3,35%
Taux brut 2015	3,10%

### Répartition par classes d'actifs en valeur comptable



### POINTS À RETENIR

- Une taille significative et un actif général diversifié pour optimiser la répartition des risques.
- Une stabilité structurelle grâce à des engagements de long terme.
- Un pilotage optimal des flux par les équipes de gestion pour ajuster le poids des classes d'actifs et limiter le niveau de trésorerie.
- Une gestion majoritairement effectuée en direct, maîtrisée en interne par des équipes de qualité assurant une meilleure visibilité et des coûts de gestion moindres.
- Notation Standard & Poor's d'AG2R La Mondiale : A- (perspective stable)

Pour de plus amples informations, consulter le site [www.ag2rlamondiale.fr](http://www.ag2rlamondiale.fr)

Source : AG2R La Mondiale, reporting au 31/12/2015. LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE EGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNEES HISTORIQUES DE MARCHE. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale ni l'émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.



# ZOOM SUR LE PANIER DE FONDS (1/3)

## DNCA INVEST EUROSE I

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20% EURO STOXX 50® et 80% FTSE MTS Global (indice représentatif des emprunts obligataires à taux fixe libellés en euro émis par les états membres de la zone Euro ayant une durée résiduelle d'un an minimum et calculé dividendes et coupons réinvestis).

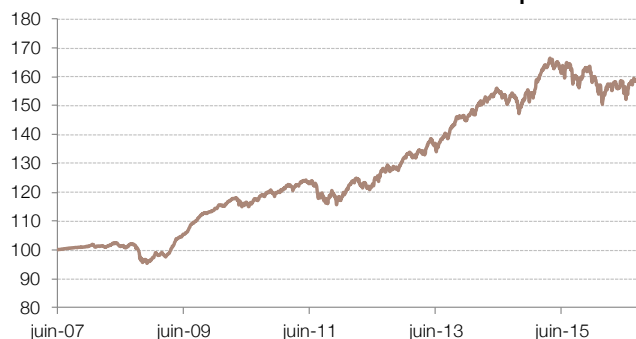
Ce compartiment diversifié cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active de quatre classes d'actifs dans la zone euro.

Il offre une alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles et aux fonds en euro mais sans garantie en capital.

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES	
Notation Morningstar	★★★★
Société de Gestion	DNCA Finance Luxembourg
Code ISIN	LU0284394151
Code Bloomberg	LEODEFI LX
Date de création de la part	21/06/2007
Devise	EUR
Actif du fonds (mEUR)	4416,62 (au 25/08/2016)
Classification AMF	Néant

Pour de plus amples informations sur le fonds, consulter le site [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

### Évolution historique du fonds DNCA Invest Eurose I



PERFORMANCES DU FONDS (AU 25/08/2016)	
YtoD	-0,60%
1 an	-0,09%
4 ans (annualisée)	+5,60%

En cas d'événement extraordinaire affectant un fonds (fermeture par exemple), le fonds pourra être substitué par un autre fonds équivalent, choisi par Société Générale et validé par La Mondiale Partenaire. Pour plus d'informations concernant les événements susceptibles d'affecter le fonds et leurs conséquences, il convient de se reporter au Prospectus de Base.

#### PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE DU FONDS TELS QUE DÉCRITS DANS LE PROSPECTUS DU FONDS :

- **Fluctuations de valeur – Risque de perte de capital** : Les investissements des Compartiments sont sujets aux fluctuations des marchés et à d'autres risques inhérents à l'investissement en valeurs mobilières et autres instruments financiers. Il ne saurait être garanti que les investissements s'apprécieront et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer à la baisse comme à la hausse. Dès lors, il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.
- **Risque de liquidité** : Dans certaines situations, les investissements peuvent devenir relativement illiquides, une situation rendant difficile, voire impossible, de les céder aux prix cotés sur les diverses bourses de valeurs.
- **Risque de taux** : Les titres de créance sont sujets au risque de taux. Le risque de taux désigne les risques associés aux fluctuations de marché en termes de taux d'intérêt.
- **Risque de change** : Le risque de change est un risque d'ordre général qui s'applique à tous les Compartiments investissant en actifs dans une devise autre que la Devise de Référence.
- **Risque de crédit** : La valeur d'un titre à revenu fixe chutera en cas de défaut ou de dégradation de la notation de crédit de son émetteur. Généralement, plus le taux d'intérêt est élevé, plus le risque de crédit perçu de l'émetteur est élevé.

Sources : Bloomberg, DNCA Investments & Morningstar au 25/08/2016. LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE EGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNEES HISTORIQUES DE MARCHE. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale ni l'émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

# ZOOM SUR LE PANIER DE FONDS (2/3)

## CPR CROISSANCE RÉACTIVE I

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme – 4 ans minimum – une performance supérieure à l'indice composite de référence (50% JPM GBI Global couvert en euro (indicateur représentatif de la performance du marché des emprunts d'Etat internationaux, calculé coupons réinvestis) et 50% MSCI World en euro dividendes nets réinvestis).

CPR Croissance Réactive est un fonds de fonds diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions, taux, crédit, placements monétaires, change, stratégies alternatives, matières premières, ayant trait à toutes les zones géographiques.

Sa gestion est active. Le profil de risque du portefeuille est flexible et varie de façon significative autour de l'allocation cible 50% actions/50% taux en fonction des anticipations du gérant. Le fonds pourra ainsi adopter tour à tour un profil à dominante obligataire ou actions.

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES	
Notation Morningstar	★★★★★
Société de Gestion	CPR Asset Management
Code ISIN	FR0010965137
Code Bloomberg	CROIREI FP
Date de création de la part	31/12/2010
Devise	EUR
Actif du fonds (mEUR)	983,06 (au 25/08/2016)
Classification AMF	Diversifié

Pour de plus amples informations sur le fonds, consulter le site [www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr)

### Évolution historique du fonds CPR Croissance Réactive I



PERFORMANCES DU FONDS (AU 25/08/2016)	
YtoD	+0,58%
1 an	+3,26%
4 ans (annualisée)	+7,85%

En cas d'événement extraordinaire affectant un fonds (fermeture par exemple), le fonds pourra être substitué par un autre fonds équivalent, choisi par Société Générale et validé par La Mondiale Partenaire. Pour plus d'informations concernant les événements susceptibles d'affecter le fonds et leurs conséquences, il convient de se reporter au Prospectus de Base.

#### PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE DU FONDS TELS QUE DÉCRITS DANS LE PROSPECTUS DU FONDS :

- **Risque actions et de marché** : Les variations du marché actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net du FCP pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de sa valeur liquidative.
- **Risque de perte en capital** : Le FCP n'offre aucune garantie de performance ou de capital et peut donc présenter un risque de perte en capital, notamment si la durée de détention est inférieure à l'horizon de placement recommandé. De ce fait, le capital initialement investi peut ne pas être entièrement restitué.
- **Risque de taux et de marché** : Il s'agit du risque de dépréciation des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité.
- **Risque de crédit** : Il s'agit du risque de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Ce risque est d'autant plus marqué que l'émetteur appartient à la catégorie de crédit « Speculative Grade », c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion.
- **Risque de change** : Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, en l'occurrence l'euro. Le risque de change n'est pas systématiquement couvert pour la part des investissements effectués hors de la zone euro, ce qui peut engendrer une baisse de la valeur liquidative.

Sources : Bloomberg, CPR AM & Morningstar au 25/08/2016. LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSEES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSEES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE EGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNEES HISTORIQUES DE MARCHE. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale ni l'émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.



# ZOOM SUR LE PANIER DE FONDS (3/3)

## NORDEA 1 - STABLE RETURN FUND BI EUR

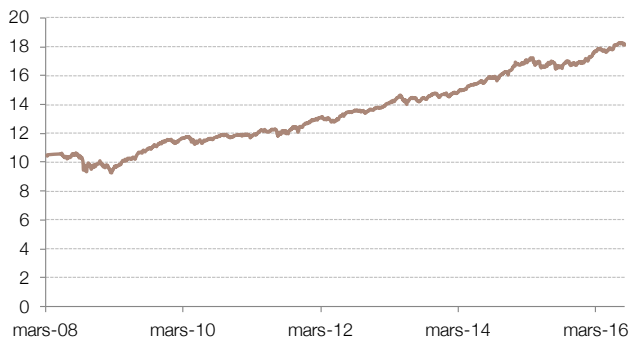
Le compartiment a pour objectif de préserver le capital des actionnaires et de leur fournir une croissance stable. Les investissements seront réalisés à l'échelle mondiale dans des actions, des obligations (y compris des obligations convertibles en actions) et des instruments du marché monétaire libellés dans différentes devises en fonction des prévisions de hausse ou de baisse des marchés. Les actifs seront généralement composés de Titres assimilés à des actions et de Titres de créance. Le compartiment peut s'exposer à des devises autres que la devise de base par le biais d'investissements et/ou de positions en liquidités.

Les gérants cherchent à identifier les meilleures opportunités sans contrainte géographique, régionale, sectorielle ou de capitalisation boursière. Une attention toute particulière est apportée à la volatilité. Le fonds investi dans des actifs à faible volatilité pour obtenir une performance plus stable à long terme.

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES	
Notation Morningstar	★★★★★
Société de Gestion	Nordea Investment Funds S.A.
Code ISIN	LU0351545230
Code Bloomberg	NARBIEU LX
Date de création de la part	01/04/2008
Devise	EUR
Actif du fonds (mEUR)	18361,51 (au 25/08/2016)
Catégorie AMF	Néant

Pour de plus amples informations sur le fonds, consulter le site [www.nordea.lu](http://www.nordea.lu).

### Évolution historique du fonds Nordea 1 - Stable Return Fund BI-EUR



PERFORMANCES DU FONDS (AU 25/08/2016)	
YtoD	+7,04%
1 an	+9,64%
4 ans (annualisée)	+7,73%

En cas d'événement extraordinaire affectant un fonds (fermeture par exemple), le fonds pourra être substitué par un autre fonds équivalent, choisi par Société Générale et validé par La Mondiale Partenaire. Pour plus d'informations concernant les événements susceptibles d'affecter le fonds et leurs conséquences, il convient de se reporter au Prospectus de Base.

#### PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE DU FONDS TELS QUE DÉCRITS DANS LE PROSPECTUS DU FONDS :

- **Risque de contrepartie** : Une contrepartie peut faillir à son obligation de régler les montants dus suite à la vente d'investissements par le compartiment ou de livrer les titres acquis par ce dernier. Dans le cadre d'une transaction sur dérivé de gré à gré, la contrepartie du compartiment peut manquer à ses obligations envers le compartiment à quelque égard du contrat que ce soit.
- **Risque de crédit** : Le risque de défaillance de l'émetteur d'un instrument de dette détenu par le compartiment.
- **Risque lié aux dérivés** : Les dérivés sont utilisés pour relever, réduire ou maintenir le niveau de risque du compartiment. La stratégie adoptée pourra échouer et occasionner des pertes importantes pour le compartiment.
- **Risque événementiel** : Événements imprévisibles tels qu'une dévaluation, des événements politiques, etc.
- **Risque de liquidité** : Les titres dans le compartiment peuvent être vendus à un prix inférieur à leur évaluation en raison d'une liquidité insuffisante des marchés.
- **Risque opérationnel** : Des défaillances ou retards dans les processus opérationnels peuvent nuire à la performance du compartiment.

Sources : Bloomberg, Nordaa & Morningstar au 25/08/2016. LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSEES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSEES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSEES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE EGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNEES HISTORIQUES DE MARCHE. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale ni l'émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

# PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Nature Juridique	Titre de créance complexe de droit français (collatéralisé par des actifs UCITS : les titres sont garantis par Société Générale et bénéficient d'actifs placés en collatéral dans le but de rembourser l'investisseur en cas de défaut de Société Générale) présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.
Classification	Instrument financier complexe
Émetteur	SG Issuer (filiale à 100% de Société Générale Bank & Trust S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale).
Garant de l'Émetteur	Société Générale (S&P A ; Moody's A2. Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 25/08/2016). Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité du garant. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit.
Critère d'éligibilité du collatéral	Les actifs donnés en garantie sont composés d'actifs UCITS. La valeur de ces actifs donnés en garantie est revue quotidiennement. Tout actif qui est éligible pour faire partie des actifs d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières conforme à la directive OPCVM IV (« UCITS IV ») (c'est à dire la Directive 2009/65 EC du Parlement Européen et du Conseil du 13 juillet 2009 sur la coordination des lois, règlements et dispositions administratives relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, telle que transposée en droit français dans le Code Monétaire et Financier, à la date d'émission des Titres (ci-après « OPCVM IV »). Les actifs gagés éligibles doivent donc respecter les critères de diversification s'appliquant aux actifs d'un OPCVM conforme à la directive OPCVM IV.
Méthode de collatéralisation	A chaque fin de journée, le panier d'actifs en collatéral devra valoir au moins 100% de la valeur de marché du titre.
Devise	EUR
Code ISIN	FR0013184199
Sous-jacent	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poche répliquant le rendement du fonds euros</li> <li>Panier de 3 fonds : DNCA Invest Eurose I (LU0284394151), CPR Croissance Réactive I (FR0010965137) et Nordea 1 Stable Return Fund (LU0351545230)</li> </ul>
Éligibilité	Support représentatif d'une unité de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie et/ou de capitalisation
Valeur nominale	1 000 euros
Montant minimum de souscription	1 000 euros
Prix d'émission	100% de la valeur nominale
Période de commercialisation	Du 3 octobre 2016 au 25 novembre 2016
Date d'émission	3 octobre 2016
Date de constatation initiale	28 novembre 2016
Date de constatation finale	20 novembre 2020
Date d'échéance	27 novembre 2020
Cotation	Bourse du Luxembourg
Marché secondaire	Société Générale s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du produit avec une fourchette achat/vente de 1%.
Commission de distribution	Société Générale paiera aux distributeurs concernés une rémunération de 0,10% par an (calculée sur la base de la durée des Titres), du montant total des Titres effectivement placés par ces distributeurs.
Agent de calcul	Société Générale (ce qui peut être source de conflit d'intérêt).
Publication de la valeur liquidative des Titres	Sixtelekurs. Cours publié quotidiennement et tenu à la disposition du public en permanence.
Double Valorisation	En plus de celle produite par la Société Générale, une valorisation du produit sera assurée, tous les quinze jours à compter du 28/11/2016 par une société de service indépendante financièrement de la Société Générale, Thomson Reuters.
Règlement/Livraison	Euroclear France

# FACTEURS DE RISQUE & INFORMATIONS IMPORTANTES (1/2)

---

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseillers financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

**Facteurs de risque** : Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du produit avant tout investissement dans le produit.

**Risque de perte en capital** : Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

**Risque de crédit** : l'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit de Société Générale en tant que Garant de l'Émetteur et de la formule (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'Émetteur et du Garant (qui induit un risque sur le remboursement). L'investisseur supporte donc un risque de crédit sur Société Générale, en tant que Garant de l'Émetteur. Ce risque est toutefois atténué par les actifs adossés au support qui lui tiennent lieu de sûreté. Il n'y a aucune garantie que suite à l'exécution du contrat de gage concerné, la valeur réalisée pour les actifs gagés et les supports distribués (ou la valeur des actifs gagés à livrer) soient suffisants pour payer tous les montants dus aux investisseurs. Si des montants restent dus et impayés à un investisseur, cet investisseur n'aura plus aucun recours contre l'Émetteur mais continuera d'être en mesure de réclamer tous montants impayés au Garant.

**Risque de marché** : le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du sous-jacent et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

**Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

**Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s)** : ajustement ou substitution – remboursement anticipé du produit : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

**Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/du Garant** : conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/du Garant, l'investisseur est soumis, sur décision de l'Autorité de Résolution compétente à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

**Commercialisation dans le cadre de l'assurance vie et/ou de capitalisation** : l'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie et/ou de capitalisation (ci-après le « Contrat »). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat. Ce document ne constitue pas une offre de souscription au Contrat. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

**Collatéralisation à la Valeur de Marché** : la valeur des Actifs Gagés effectivement détenus dans le Pool d'Actifs Gagés dépendra de la Valeur de Marché du Titre Assorti de Sûretés, qui peut diminuer de manière significative et être inférieure à la valeur nominale des Titres en conséquence de fluctuations de marché et/ou de la solvabilité du Garant. Par conséquent, à la suite d'un défaut du Garant, les investisseurs du support peuvent se retrouver dans une situation où la valeur des Actifs Gagés serait sensiblement inférieure aux montants pouvant être réclamés par les investisseurs auprès du Garant.

**Restrictions générales de vente** : il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

**Information sur les commissions, rémunérations payées à des tiers ou perçues de tiers** : si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la « Personne Intéressée ») est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Société Générale et/ou l'émetteur paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

**Caractère promotionnel de ce document** : le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

**Agrément** : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

**Garantie par Société Générale ou par un tiers** : le produit bénéficie d'une garantie de Société Générale (ci-dessous le « Garant »). Le paiement à la date convenue de toute somme due par le débiteur principal au titre du produit est garanti par le Garant, selon les termes et conditions prévus par un acte de garantie disponible auprès du Garant sur simple demande. En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant.

**Performances sur la base de performances brutes** : les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

# FACTEURS DE RISQUE & INFORMATIONS IMPORTANTES (2/2)

**Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du produit** : seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le produit. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du produit) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déboucement de la position de Société Générale liés à ce rachat. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au produit ou sur tout investissement dans le produit.

**Restrictions de vente aux Etats-Unis d'Amérique** : les Titres n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) et ne pourront être offerts, vendus, nantis ou autrement transférés sauf dans le cadre d'une transaction en dehors des Etats-Unis ("offshore transaction", tel que définie par la Regulation S) à ou pour le compte d'un Cessionnaire Autorisé. Un « Cessionnaire Autorisé » signifie toute personne qui (a) n'est pas une U.S. Person telle que définie à la Règle 902(k)(1) de la Regulation S ; et (b) qui n'est pas une personne entrant dans la définition d'une U.S. Person pour les besoins du U.S. Commodity Exchange Act (CEA) ou toute règle de l'U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC Rule), recommandation ou instruction proposée ou émise en vertu du CEA (afin de lever toute ambiguïté, une personne qui n'est pas une "personne ressortissante des Etats-Unis" ("Non-United States person") définie au titre de la Règle CFTC 4.7(a)(1)(iv), à l'exclusion, pour les besoins de cette sous-section (D), de l'exception faite au profit des personnes éligibles qualifiées qui ne sont pas des "personnes ressortissantes des Etats- Unis" (« Non-United States persons » ), sera considérée comme une U.S. Person. Les Titres ne sont disponibles et ne peuvent être la propriété véritable (be beneficially owned), à tous moments, que de Cessionnaires Autorisés. Lors de l'acquisition d'un Titre, chaque acquéreur sera réputé être tenu aux engagements et aux déclarations contenus dans le prospectus de base.

**Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes** : l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale ni l'Émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard.

**Données de marché** : les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

---

## INGÉNIERIE FINANCIÈRE

### Société Générale Global Banking and Investor Solutions

17 cours Valmy - 92987 Paris - La Défense Cedex  
Siège Social : 29 Bd Haussmann, 75009 Paris  
552 120 222 RCS Paris  
APE : 651C  
SIRET : 552 120 222 000 13  
Société anonyme au capital de 1 007 799 641,25 EUR (31/12/2015)  
Société Générale est un établissement de crédit (banque) agréé par l'ACPR.

---

## ASSUREUR

### LA MONDIALE PARTENAIRE

Entreprise régie par le Code des assurances  
Membre d'AG2R La Mondiale  
Société anonyme au capital de 73.413.150 €  
Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 313 689 713  
Siège social : 104-110 Bd Haussmann, 75008 Paris

### LA MONDIALE EUROPARTNER S.A.

Société Anonyme  
sous l'autorité de tutelle du Commissariat aux Assurances  
Membre d'AG2R La Mondiale  
Siège social : 23, Z.A. Bourmicht - L-8070 Bertrange  
Grand-duché de Luxembourg  
Adresse postale : BP 2122 - L-1021 Luxembourg  
Tél. : +352 45 85 87-1  
Fax : +352 45 87 18  
www.lamondiale.lu  
r.c.s. Luxembourg B 26334 - TVA intracommunautaire LU 15041808